



# STAGE DE FOOTBALL

de 8 à 15 ans

Les Stages « FOU 2 FOOT » c'est

du Foot & du Fun



---

Stage Fou 2 foot - FC Nieuil Maillezais les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE  
Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)  
E.mail : [henry.bizery.fcma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcma@gmail.com)

# STAGE « FOU 2 FOOT »

## SPORT & CULTURE

Ces stages sont organisés et mis en place pour la première fois par le club de football du FC NIEUL MAILLEZAIS LES AUTISES. Club affilié à la Fédération Française de Football (FFF) et labellisé « espoir ». Ces semaines de stages sont spécialement conçues pour celles et ceux qui souhaitent profiter de leur sport favori durant leur vacances scolaires. L'opportunité rêver d'affilier passion, perfectionnement, découverte et amusement.

Les stages FOU 2 FOOT proposent des séances de football, de futsal, des jeux collectifs, des sorties culturelles... Retrouvez les programmes sur le site [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)



**Semaine 1\_**  
**Semaine 2\_**

**lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2019**  
**lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2019**

**\_ de 8 à 11 ans**  
**\_ de 12 à 15 ans**



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h		8h30 Accueil Stagiaires	8h30 Accueil Stagiaires	8h Accueil Stagiaires	8h30 Accueil Stagiaires
9h		9h / 12h Séance Football 2 	9h / 12h Séance Football 3 	 <b>PUYDU FOU</b> Pic nic + Goûter perso	9h / 12h Séance Football 4 
10h	10h / 11h Accueil Stagiaires/ Présentation de la semaine avec les parents	Conduite de balle	Contrôles et enchaînements		Les dribbles
11h	11h / 12h30 Jeux de connaissances				
12h	12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas		12h30 / 13h30 Repas
13h	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)		13h30 / 15h Jeux collectifs
14h	14h30 / 17h Séance Football 1 	14h30 / 17h 30 Futsal 	14h30 / 17h 30 Base Nautique de Xanton Chassenon 	15h / 17h Balade en barque 	
15h	Evaluation technique				
16h	17h / 18h Jeux collectifs				
17h	18h Arrivée des parents	18h Arrivée des parents	18h Arrivée des parents	19h Arrivée des parents	17h30 / 18h30 Arrivée des parents Pots de clôture



**Semaine 3\_**

**lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2019**

**\_de 8 à 15 ans**

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>8h</b>		8h30 / 9h30 Petit déjeuner	8h30 / 9h30 Petit déjeuner	7h / 8h Petit déjeuner	8h30 / 9h30 Petit déjeuner
<b>9h</b>	9h30 / 11h Accueil Stagiaires/ Présentation de la semaine avec les Parents			Départ 8h30	
<b>10h</b>		10h / 12h Séance Football 2 	10h / 12h Séance Football 3 	 <p>Picnic + Goûter perso</p>	10h / 12h Séance Football 3 
<b>11h</b>	11h / 12h30 Jeux de connaissances	Conduite de balle	Contrôles et enchaînements		Dribbles
<b>12h</b>	12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas	12h30 / 13h30 Repas		12h30 / 13h30 Repas
<b>13h</b>	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)	13h30 / 14h30 Activité détente (au choix)		13h30 / 15h Rangement des chambres
<b>14h</b>	14h30 / 17h Séance Football 1 	14h30 / 18h Grand Jeu	14h30 / 17h 30 Base Nautique de Xanton Chassenon 		15h / 17h Balade en barque 
<b>15h</b>	Evaluation technique				
<b>16h</b>	17h / 18h30 Jeux collectifs				
<b>17h</b>	18h30 / 19h30 Activité détente (au choix)	18h / 19h30 Activité détente (au choix)	18h30 / 19h30 Activité détente (au choix)		17h30 / 18h30 Arrivée des parents Pots de clôture
<b>18h</b>	19h30 / 20h30 Repas	19h30 / 20h30 Repas	19h30 / 20h30 Repas		
<b>19h</b>	20h30 / 22h Futsal 	20h30 / 22h Veillé	20h30 / 21h30 Futsal 		
<b>20h</b>	22h30 Couché	22h15 Couché	22h15 Couché		
<b>21h</b>					
<b>22h</b>					



**Stage Fou 2 foot - FC Nieuil Maillezais les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE**

Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)

E.mail : [henry.bizery.fcma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcma@gmail.com)



## FICHE DE PRESENTATION

### LES DATES 2019

S1 :	du 15 au 19 Juillet 2019	– demi pension	– de 8 à 11 ans
S2 :	du 22 au 26 Juillet 2019	– demi pension	– de 12 à 15 ans
S3 :	du 29 juillet au 02 Août 2019	– pension complète	– de 8 à 15 ans

### LES TARIFS (activités comprises)

- S1 : 165 €
- S2 : 165 €
- S3 : 285 €

### LES MODALITES D'INSCRIPTION

Retourner le dossier d'inscription ci-joint dûment remplie à l'adresse suivante :

**Stage Fou 2 foot  
FC Nieul Maillezais les Autises  
105 rue de la gare - Oulmes  
85420 RIVES-D'AUTISE**

+ **Accompagné** d'un chèque de 90 euros pour les semaines en demi-pension  
ou 140 euros pour la semaine en pension complète  
à titre d'acompte à l'ordre du « FCNMA »

(En cas de résiliation dans les 15 jours précédant le stage, une somme de 60 euros TTC sera retenue sur cet acompte).

**Pour retenir votre inscription, vous devez impérativement fournir un dossier complet avant le début du stage.**

**Tout départ volontaire ne donnera lieu à aucun remboursement**

# CONDITION GENERAL

## INSCRIPTION

Veillez à bien fournir un dossier complet :

- Le bulletin d'inscription
  - Photocopie de la licence sportive
- Le choix de stage
- L'autorisation parentale
  - Test anti-panique
- La fiche médicale
- Le certificat du médecin traitant
- Le règlement intérieur
- Un chèque d'acompte de 140€ (pension complète) ou 90€ (demi-pension) à l'ordre du « FCNMA »

A l'adresse suivante

**Stage Fou 2 foot**  
**FC Nieul Maillezais les Autises**  
**105 rue de la gare - Oulmes**  
**85420 RIVES-D'AUTISE**

## AGREMENT

Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## ANNULATION

### DU FAIT DU STAGIAIRE

- Par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.
- En cas de résiliation dans les 15 jours précédents le stage, la totalité de l'acompte sera retenue.

### DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (10) n'est pas atteint. Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par courrier électronique ou par téléphone au plus tard 15 jours avant le début du stage. L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de la saison 2019, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

## PRESTATIONS ET TARIFS

### Prestations comprises dans le prix indiqué :

- Les repas, goûters compris
- L'encadrement diplômé
- Le matériel nécessaire au bon déroulement de chaque activité
- Sortie sur le Parc du Puy du fou
- La fiche technique joueur (suivi du stagiaire)
- Le diplôme de fin de stage / le pack cadeau
- Le prix du séjour est forfaitaire ; aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible

## ASSURANCE

La direction du stage FOU 2 FOOT a souscrit un contrat d'assurance « responsabilité civile relative aux accueils de mineurs », auprès de Groupama Centre Atlantique (Groupama Centre Atlantique – 2 avenue de Limoges CS60001- 79044 Niort Cedex 9), pour tous les stagiaires.

Dans le cadre de l'article L227-5 du code de l'action sociale et des familles, nous sommes tenus d'informer les « responsables légaux des mineurs concernés, de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent ».

Tout stage commencé est dû. Tout départ volontaire ne donnera lieu à aucun remboursement.

## PERTE - VOL

FOU 2 FOOT ne peut être tenue pour responsable et n'assure pas le remboursement des objets perdus.

## ANNULATION DE STAGE

### EN COURS DE STAGE

- Tout départ volontaire du stagiaire du centre non justifié par des raisons médicales ne donnera lieu à aucun remboursement.
- L'organisateur se réserve le droit de ne laisser partir le stagiaire qu'à condition que soit accompagné du représentant légal ou par un tiers.

### A LA FIN DU STAGE

- La « prise en charge par un tiers » n'est valable que pour la fin de journée et/ou à la fin de journée du dernier jour de stage. Ce n'est qu'à l'issue de la journée effectuée que le stagiaire sera autorisé à sortir du centre ou à quitter le lieu de rassemblement, à condition que soit accompagné du représentant légal ou par un tiers.

---

**Stage Fou 2 foot - FC Nieul Maillezais les Autises –**  
**105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE**

Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcnma.fr](http://www.fcnma.fr)

E.mail : [henry.bizery.fcnma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcnma@gmail.com)

## LE DOSSIER D'INSCRIPTION



## LE BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Taille de T-shirt : .....

Je suis licencié(e) dans un club de football :

Oui - Non

Poste sur le terrain : .....

Nom du club: .....

N° de Licence (**à joindre**) : .....

Nom de l'adulte

responsable : .....

Prénom de l'adulte

responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E.mail : .....

Personne à joindre en cas

d'urgence : .....

## MON STAGE

Je choisis ma semaine :

- |  |                    |                        |               |
|--|--------------------|------------------------|---------------|
| <input type="checkbox"/> du 15 au 19 Juillet 2019      | - demi-pension     | - 165 € TTC la semaine | - 8 à 11 ans  |
| <input type="checkbox"/> du 22 au 26 Juillet 2019      | - demi-pension     | - 165 € TTC la semaine | - 12 à 15 ans |
| <input type="checkbox"/> du 29 juillet au 02 Août 2019 | - pension complète | - 285 € TTC la semaine | - 8 à 15 ans  |
| <input type="checkbox"/> du 29 juillet au 02 Août 2019 | - demi-pension     | - 165 € TTC la semaine | - 8 à 15 ans  |

L'accueil des stagiaires se fait le Lundi matin (cf. planning)

**Stage Fou 2 foot - FC Nieul Maillezais les Autises –  
105 rue de la gare – Oulmes 85420 RIVES-D'AUTISE**

Tél. 06.49.15.13.19 – Site : [www.fcma.fr](http://www.fcma.fr)

E.mail : [henry.bizery.fcma@gmail.com](mailto:henry.bizery.fcma@gmail.com)

## L'AUTORISATION PARENTALE



Je soussigné(e), Madame ou Monsieur .....

agissant en qualité de mère -père – tuteur ou responsable de : .....

autorise la direction du séjour à prendre toutes les mesures d'urgence en cas d'accident nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale.

Régime social : ..... N° Immatriculation sociale : .....

Nom et adresse de notre mutuelle : .....

Nom et adresse de notre assureur : .....

N° contrat assurance responsabilité civile : .....

- Autorise l'encadrement du séjour à transporter mon enfant avec son véhicule personnel en cas de nécessité ou de besoins inhérents au stage.
- Autorise mon fils / ma fille : ..... à participer aux activités aquatiques proposées dans le cadre des stages (baignade, balade en barque) et certifie que mon fils / ma fille est titulaire du test de capacité à la pratique des activités aquatiques (parcours de 20 m.) et **du test anti-panique. (à joindre)**
- Autorise mon fils / ma fille à effectuer des sorties sur route en groupes.
- Certifie avoir été informé par Le FOOTBALL CLUB MAILLEZAIS LES AUTISES, de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés les stagiaires, dans le cadre de leur stage.
- Autorise la direction du séjour à utiliser à des fins professionnelles les photos réalisées pendant le stage.
- Autorise l'organisateur à suspendre les activités sportives de mon enfant si le comportement de celui-ci est jugé intolérable. Le renvoi disciplinaire ne pourra donner lieu à aucun remboursement
- M'engage à rembourser sur présentation des justificatifs les frais médicaux avancés par l'association FOOTBALL CLUB MAILLEZAIS LES AUTISES.
- Déclare avoir pris connaissance du prix total du séjour et m'engage à verser cette somme.

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

## FICHE MEDICALE



### Renseignements médicaux

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Taille : .....

Poids : .....

Intervention chirurgicales subies (date et nature de l'intervention)

Allergies (alimentaires – médicaments)

Observations particulières : votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, suit-il un traitement médical, un régime alimentaire particulier...

### CERTIFICAT MEDECIN TRAITANT

Je soussigné, Docteur ..... certifie que les renseignements portés sur la fiche sont exacts et que l'enfant ..... est à jour au niveau de ses vaccins et ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport et à la vie en communauté.

A ..... Le ..... Cachet et signature



## REGLEMENT INTERIEUR



Nous mettons tout en œuvre pour que les vacances de chacun soient réussies et pour que le comportement des uns et ne nuisent pas aux autres. C'est la raison pour laquelle nous demandons aux parents et aux jeunes de prendre connaissance de notre charte et de la signer.

### IMPLICATION DANS LA VIE DU SEJOUR

Le stagiaire s'engage à participer activement à la vie quotidienne du séjour

### RESPECT D'AUTRUI

Les stagiaires doivent respecter tout individu, qu'il soit éducateur, animateur, personnel de restauration, mais également les autres stagiaires.

Toute conduite incompatible avec la vie du centre (vol, violence verbale ou physique...) pourra conduire au renvoi de son auteur.

### RESPONSABLE DES AFFAIRES

Le stagiaire sera responsable tout au long du séjour des affaires personnelles (mp3, argent de poche,...) mais aussi le cas échéant du matériel qui lui sera confié. Avant le séjour, nous pouvons refuser l'inscription d'un jeune qui refuserait de signer la présente charte. Pendant le séjour, le non-respect des engagements entraînera une sanction décidée selon le degré de gravité, et pouvant aller pour les cas graves, jusqu'à l'exclusion, laquelle serait, à la charge des familles qui devraient rembourser tous les frais engendrés.

### ARGENT DE POCHE

Possibilité de remettre l'argent de poche au responsable du stage qui le déposera dans le coffre réservé à cet effet. Les stagiaires ayant déposé leur argent se verront remettre une fiche individuelle avec la somme déposée. En fin de solde, l'argent leur sera restitué.

### ALCOOL ET TABAC

Les boissons alcoolisées sont prohibées. L'usage du tabac est interdit.

### PERTE OU VOL

Durant le stage, chaque participant est responsable de ses affaires personnelles. Les stages FOU 2 FOOT déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

### DEGRADATIONS

Tout stagiaire responsable de dégradations volontaires des locaux ou du matériel en sera directement responsable et devra régler les frais de remise en état.

### DROIT A L'IMAGE

Durant son séjour, le jeune peut être amené à être photographié. J'autorise le stage Fou 2 FOOT à utiliser les vidéos, photos du stage, sur tous les supports publicitaires et Internet sécurisés et ce, à titre gracieux, dans le respect des droits de l'enfant, sans aucune compensation.

DATE .....

DATE .....

SIGNATURE DU STAGIAIRE

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL

## **EQUIPEMENT DU STAGIAIRE (conseillé)**



### **Equipement Football :**

- 5 maillots
- 5 shorts
- 5 paires de chaussettes
- 2 survêtements
- 1 paire de crampons moulés
- 1 paire de training
- 1 paire de protège-tibias
- 1 paire de gants pour les gardiens de but
- 1 Kway

### **Linge de rechange :**

- 2 serviettes de bain
- Trousse de toilette
- Pyjama
- Paire de tong ou claquettes
- Casquette, crème solaires
- Maillot de bain
- Short
- Tee-shirt
- Pulls
- Sous-vêtements
- Paire de chaussettes
- Sac à dos

### **Couchage :**

- Prévoir une paire de draps (80) ou 1 sac de couchage

**Le marquage des vêtements est fortement conseillé !**